

Compte-rendu du conseil municipal du 17 avril 2019

Le maire ouvre la séance. Compte-tenu de l'ordre du jour, il propose au conseil municipal de tenir la séance à huis clos. A l'unanimité, les membres du conseil approuvent la séance à huis clos. Dans le cadre de cette séance, le conseil municipal a validé les tarifs à mettre en place pour la location de la salle polyvalente et a formulé un avis sur la demande de Monsieur David Montialoux (Canoë 2000). 23h30, la séance s'achève.